



Le Soutien Psychologique

1 781

psychologues
cliniciens
indépendants
partenaires

195

groupes de
paroles
organisés

11 377

séances de
soutien psy
individuel
réalisées

PROGRAMME REPERE

Apporter un soutien psychologique individuel au personnel en difficulté

Programme d'accompagnement psychologique individuel, conçu pour aider les bénéficiaires à retrouver un équilibre, et ainsi prévenir les arrêts répétés, quelle que soit la cause des difficultés rencontrées (privée ou professionnelle)

Son originalité : un programme limité à **20 séances**, favorisant le retour à l'emploi et spécialement adapté aux problématiques des collectivités territoriales

PROGRAMME RÉACTION

Intervenir rapidement auprès du personnel victime d'agression

Programme de soutien psychologique de courte durée, réalisé immédiatement après l'agression. Dès votre demande, notre équipe intervient, qu'il y ait ou non arrêt de travail, et prend contact directement avec le bénéficiaire

Cet accompagnement psychologique se déroule sous forme de **séances de « débriefing » individuel (3 à 5)** et permet une reprise rapide de l'activité si le bénéficiaire est en arrêt ou le maintien dans l'activité

PROGRAMME RESSOURCES

Apporter un soutien psychologique et social individuel

Programme d'accompagnement psychologique et social individuel, conçu pour aider les bénéficiaires à surmonter leur mal-être au travail, mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent pouvant influencer sur leur vie professionnelle

Un accompagnement social à distance, **illimité pendant 6 mois**, mis en place parallèlement à l'accompagnement psychologique comprenant **14 séances**

GROUPE DE PAROLE

Apporter un soutien psychologique collectif à votre personnel

Accompagnement collectif, où les bénéficiaires peuvent s'exprimer librement, conçu pour les aider à retrouver un équilibre et prévenir les arrêts maladie

D'une **durée de 2 heures**, la séance est assurée par un(e) psychologue clinicien(ne). Pour faciliter le dialogue et les échanges, les groupes sont limités à 10 personnes maximum

PROGRAMME ATLAS

Apporter un soutien psychologique ou un coaching individuel à vos dirigeants

Programme d'accompagnement individuel, destiné aux dirigeants des collectivités et établissements qui sont confrontés à des situations de stress dans l'exercice de leur activité.

Cet accompagnement se déroule sous forme de **7 à 20 séances**, la séance est assurée par un(e) psychologue. Un accompagnement personnalisé et confidentiel pour tous les cadres dirigeants des secteurs public, territorial, hospitalier et médico-social.





Le programme REPÈRE

L'intervention

- Aide ponctuelle proposée à un agent qui rencontre des difficultés d'ordre personnel ou professionnel
- Jusqu'à 20 séances
- Entretien d'évaluation avec l'un de nos psychologues pour mesurer le niveau d'adhésion de l'agent et vérifier que le dispositif est adapté

Les critères

- Accident du travail : 45 jours ou plus
- Maladie ordinaire :
 - Arrêt supérieur ou égal à 45 jours
 - Au moins 3 arrêts sur une année
- Longue maladie/longue durée : arrêt de 4 mois ou plus



Unité de soutien psychologique

pour toute question relative
au soutien psychologique de vos agents :

02 48 48 14 60
soutienpsy@relyens.eu



Favoriser le retour et l'équilibre au travail des bénéficiaires



Une augmentation de la fréquence ou de la durée des arrêts de travail peut parfois être le signe d'un mal-être plus global et souvent non exprimé comme tel. Si elle n'est pas prise en charge, cette souffrance peut interférer directement sur l'activité des équipes. Ces absences entraînent des conséquences d'ordre organisationnel, car l'absence d'agents au sein d'une équipe peut se traduire par une charge de travail accrue pour le personnel présent.

⇒ Les équipes Relyens vous propose un programme d'accompagnement psychologique individuel conçu pour aider les bénéficiaires à retrouver un équilibre et ainsi prévenir les arrêts répétés.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME REPÈRE ?

Un objectif

Le retour durable à l'emploi

Un engagement

Un lieu d'écoute confidentiel et neutre pour l'agent

Élaboré en partenariat avec des membres du Syndicat National des Psychologues, REPÈRE est un programme de soutien psychologique ponctuel (20 séances)

Un espace de parole qui aidera le bénéficiaire à mettre des mots sur ses troubles d'ordre personnel ou professionnel

71%
des bénéficiaires
n'ont pas
présenté d'arrêt
un an après le
programme

81%
de retour à
l'emploi à l'issue
du programme

LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME REPÈRE



POUR LE BÉNÉFICIAIRE :

- la prise en charge de séances de soutien psy individuel
- une aide à la réinsertion professionnelle et au maintien dans l'emploi



POUR L'EMPLOYEUR :

- la mise en place d'une action sociale pour le bien-être des bénéficiaires
- l'intervention d'un(e) psychologue extérieur(e) à la collectivité
- l'organisation et le suivi pris en charge dans la cadre du contrat d'assurance du personnel



Le programme RÉACTION



Unité de soutien psychologique

pour toute question relative
au soutien psychologique de vos agents :

02 48 48 14 60
soutienpsy@relyens.eu

UN PROGRAMME RAPIDE ET COURT POUR FAIRE FACE AUX AGRÉSSIONS

L'intervention

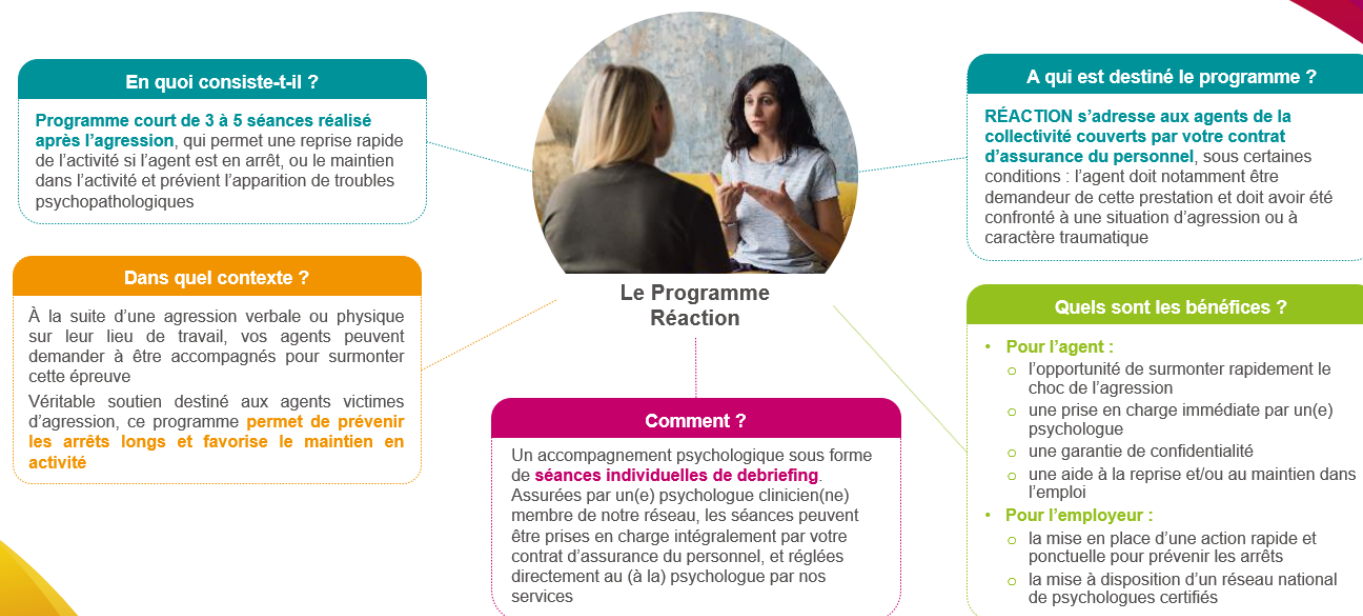
- Programme de soutien psychologique de type débriefing : **3 à 5 séances physiques** en présence d'un psychologue clinicien
- Prévention de l'apparition de troubles psychopathologiques consécutifs à un événement à risque traumatique (agression, accident, ...)

Les critères

- **Agent demandeur**
- Confronté à une situation d'agression verbale ou physique ou une situation à caractère traumatisant
- Avant même une déclaration d'AT
- Déclaration d'AT
- Risque AT assuré par le contrat
- Réception de la demande sous 8 jours



Qu'est-ce que le programme RÉACTION ?





Le programme RESSOURCES



Unité de soutien psychologique

pour toute question relative
au soutien psychologique de vos agents :

02 48 48 14 60
soutienpsy@relyens.eu

Les séances d'accompagnement social se déroulent par téléphone à la place de quelques séances de soutien psychologique pour conserver un coût constant du programme.

L'accompagnement social est déployé par **notre partenaire RMA (Ressources Mutuelles Assistance)**, plateforme spécialisée dans l'assistance santé et prévoyance, les services d'aide et de conseils à la personne et l'accompagnement psychosocial.

Il est **réalisé à distance par des assistantes sociales et des conseillères en économie sociale et familiale**, dans une démarche d'écoute active et d'accompagnement.

Elles assurent :

- l'information, le conseil, l'orientation,
- l'accès aux droits (aide à la complémentaire santé, aide au logement...),
- l'aide aux démarches administratives,
- l'aide à la gestion du budget,
- l'instruction de demandes de secours financier,
- un soutien à la vie quotidienne,
- un soutien à l'organisation familiale,
- la prévention et l'accompagnement du surendettement,
- un travail autour du lien social.





Le groupe de parole

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Créé pour **accompagner un groupe d'agents suite à un événement traumatique**. Les agents de votre collectivité peuvent être confrontés à des situations traumatisantes, dans le cadre de leur activité (accident grave, agression, suicide, deuil...) : une intervention collective de type débriefing avec tout le personnel concerné directement ou indirectement par cet événement peut alors être mise en place.

Le groupe de parole repose sur un principe simple : créer un espace d'expression verbale où chacun pourra exprimer son ressenti et la manière dont il a vécu l'événement traumatique, pour pouvoir le surmonter plus facilement.



Unité de soutien psychologique

pour toute question relative
au soutien psychologique de vos agents :

02 48 48 14 60
soutienpsy@relyens.eu



Accompagner un groupe, un service, suite à un événement à risque traumatique



Le personnel de votre collectivité ou de votre établissement peut être confronté à des situations traumatisantes, dans le cadre de leur activité (accident grave, agression, suicide, deuil...) : une intervention collective de type « débriefing » avec tout le personnel concerné directement ou indirectement par cet événement peut alors être mise en place

⇒ Les équipes Relyens vous proposent la mise en place d'un groupe de parole, pour soutenir le personnel de votre collectivité

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE PAROLE ?

- Il s'agit d'un accompagnement collectif, sous forme d'une séance de « débriefing » Dans cet espace confidentiel et neutre, les bénéficiaires peuvent laisser libre cours à l'expression de leurs souffrances, de leurs interrogations ou des difficultés vécues après un traumatisme. Ce programme est conçu pour aider les bénéficiaires à retrouver un équilibre, suite au traumatisme, et de **prévenir ainsi les arrêts maladie**.
- D'une durée **maximum de 2 heures**, la séance est assurée par un(e) psychologue clinicien(ne) membre de notre réseau ou par un(e) de nos psychologues clinicien(ne). Pour faciliter le dialogue et les échanges, les groupes sont limités à **10 personnes maximum**.
- **i** La prise en charge des bénéficiaires dépend de **conditions d'éligibilité**. Il existe cependant d'autres solutions : n'hésitez pas à **nous contacter au 02 48 48 14 60**, nous étudierons ensemble le programme le mieux adapté à vos besoins.

LES BÉNÉFICES DU GROUPE DE PAROLE



POUR LE BÉNÉFICIAIRE :

- l'opportunité de surmonter rapidement le choc grâce à l'expression des souffrances vécues
- une intervention de soutien psychologique collectif avec un(e) psychologue
- une aide à la réinsertion professionnelle ou maintien dans l'emploi
- une garantie de confidentialité



POUR L'EMPLOYEUR :

- un accompagnement rapide suite à un traumatisme
- la mise à disposition d'un réseau national de psychologues
- l'organisation et le suivi entièrement pris en charge dans le cadre du contrat d'assurance

Le programme ATLAS – COACHING

Accompagner et soutenir les managers et décideurs



Unité de soutien psychologique

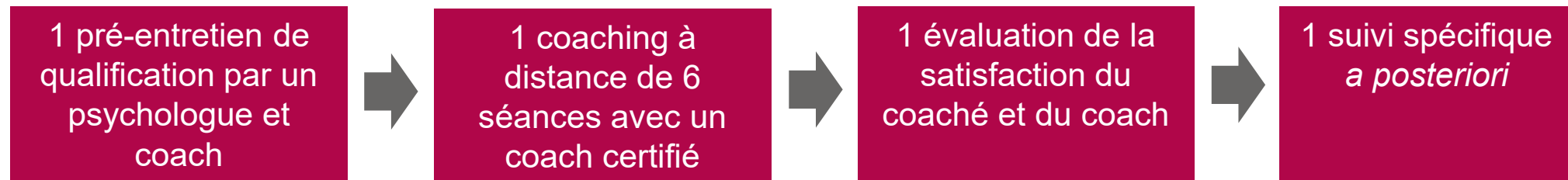
pour toute question relative
au soutien psychologique de vos agents :

02 48 48 14 60
soutienpsy@relyens.eu

Le coaching individuel à distance : un accompagnement sur mesure

Accompagner au mieux les managers et décideurs, c'est d'abord soutenir les individus confrontés à des situations difficiles dans le cadre de leur vie personnelle et professionnelle en agissant sur :

- La gestion du stress
- Les postures managériales
- Le développement personnel et professionnel





Le programme **HOLICARE**

Prévenir l'épuisement professionnel

NOUVEAU

7 minutes pour évaluer et détecter les agents sollicitant un soutien psychologique

Holicare



Accompagner l'épuisement professionnel des agents : **HOLICARE**

L'offre de Relyens s'enrichit d'une **nouvelle offre en santé mentale au travail** pour agir sur l'épuisement professionnel.

En partenariat avec Holicare, entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous vous proposons un dispositif innovant pour **prendre en charge vos agents en situation de burn out sévère**. Il vient compléter l'offre en soutien psychologique déjà disponible pour vos personnels en situation d'arrêts longs et fréquents et répondant aux mêmes critères que le programme REPERE.

Proposition d'intégration dans un parcours de soin piloté par une Infirmière coordinatrice sous la responsabilité du Directeur médical d'Holicare sur une durée de 9 mois :

- Coordinateur santé (19 séances)
- Psychologue (13 séances)
- Activité physique adaptée (14 séances)
- Diététicien (4 séances)
- Assistante sociale (3 séances)
- Psychocorporel (9 séances)

Agents détectés en risque de burn out sévère



Contenus de prévention sur les thématiques suivantes :

- Stress
- Épuisement
- Anxiété
- Dépression

Outils d'évaluations de l'impact de leurs modes de vie sur la santé sur les thématiques suivantes :

- Sommeil
- Alimentation
- Sédentarité
- Tabac / alcool / anxiolytiques...

Accès à une plateforme de ressource



59 jours

d'arrêt de travail pour les profils en burn out avec Holicare contre 1 an en moyenne constaté

87 %

des collaborateurs ayant été en arrêt de travail pendant leur parcours de soins ont repris leur activité avant la fin de l'accompagnement

89 %

ne présentent plus de symptôme anxio-dépressif après la prise en charge, les écartant ainsi du risque de souffrance et d'arrêt de travail



TOUS VOS AGENTS PEUVENT ETRE ACCOMPAGNES

- Les agents qui ne rentrent pas dans ces dispositifs sont **orientés vers les programmes de soutien psychologiques** (REPERE, RESSOURCES, ATLAS) selon les critères contractuels
- Tous les agents bénéficient de l'**accès à la plateforme de ressources**

Données issues de l'étude épidémiologiques de Klesia Action Sociale, portant sur 2 340 collaborateurs

